

**SYNDICAT GENERAL CGT
DES PERSONNELS DE LA VILLE DE LYON
ORGANISMES RATTACHES**

**SYNDICAT DES PERSONNELS
D'ENCADREMENT DE LA VILLE
DE LYON - UGICT-CGT**

Bourse du Travail – salle 26 – Place Guichard – 69422 LYON cedex 03
Tél : 04 78 60 88 57

Lyon, le 18 septembre 2017

Monsieur Georges KEPENEKIAN
Maire de Lyon et président du CCAS
69001 – LYON

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h le mercredi 4 octobre 2017 pour les bibliothèques de la Ville de Lyon

Monsieur le Maire,

La Bibliothèque de Prêt de la Métropole va être transférée à la Bibliothèque Municipale de Lyon. **Le dossier sera présenté au Comité Technique du 4 octobre 2017.**

Depuis plusieurs mois, les services de la Bibliothèque Municipale en plus du reste des projets (automatisation, ouvertures des nouvelles bibliothèques...) travaillent au traitement des collections de la Métropole : 20000 documents du Fonds THIZY et de nouvelles acquisitions à hauteur de 75000 euros à dépenser avant fin octobre 2017. Ils sont accompagnés par 8 agents contractuels jusqu'en décembre 2017.

En janvier 2018, 6 nouveaux postes (5 postes au Service Pôle Mobile + 1 poste au service Informatique) seront créés par la Métropole pour mettre à disposition ce nouveau fonds aux 40 communes.

Mais le traitement même du fonds (budget d'acquisition annuel de 87 000 € à partir de janvier 2018) sera toujours assuré par les services Équipement, Acquisitions, Catalogues et métadonnées de la BML sans aucun renfort !

Ces compétences d'achat et d'équipement de documents sont transférées à la BML mais ne sont pas mentionnées dans la convention de gestion entre la Métropole et la Ville de Lyon. La Bibliothèque en minimise l'impact.

Nous dénonçons :

1. la surcharge prévisible de travail dans les services de l'Équipement, des Acquisitions et Catalogues et métadonnées. Surcharge à laquelle s'ajoute l'ensemble de l'équipement des trois nouvelles bibliothèques.
2. la dégradation des conditions de travail : pour les agents, c'est voir des caisses navette s'empiler car les étagères sont pleines de documents à équiper, avoir le sentiment d'être toujours en retard, travailler constamment en mode dégradé, subir le stress de ne pouvoir répondre aux attentes des collègues.
3. la baisse qualitative du service public pour nos usagers, avec des délais de mise à disposition des nouveautés qui ne vont pas cesser de se rallonger (estimation de 4 à 6 mois d'attente).

A partir de janvier 2018, les usagers de nos bibliothèques attendront encore plus longtemps pour accéder aux documents, car les services de la Ville de Lyon seront en train de couvrir les documents pour la Métropole.

A cela s'ajoutent :

- des difficultés dans les nouvelles bibliothèques offrant de nouveaux services, dues au manque d'effectifs (+ de 75% de leur temps au public)
- des suppressions de postes à venir (service des publics avec l'automatisation, CAE, photographe) et passées (Vaise, Bachut, Croix-Rousse)
- des déqualifications prévues par l'étude des postes

Nous demandons la création d'un poste supplémentaire pour absorber l'augmentation de la charge de travail (financé par la Métropole), et l'arrêt des suppressions de postes et des déqualifications.

Pour ces raisons, la CGT de la ville de Lyon dépose un préavis de grève pour le 4 octobre 0 à 24 h pour l'ensemble des personnels de la ville de Lyon et du CCAS.

2017 de

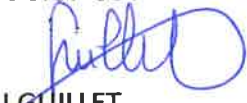
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

La CGT



R. DELAUZUN

UGICT-CGT



I. GUILLET